COUR ADMINISTRATIVE D'APPEL
DE NANCY

La Conseillère d'Etat,
Présidente de la cour administrative d'appel de Nancy,

Vu le code de justice administrative, notamment son article R. 222-1 ;

D E C I D E

Article unique :

Mmes et MM. les Premiers conseillers :

- Axel BARLERIN,
- David BERTHOU,
- Alexis MICHEL,
- Nelly ACH,
- Julien HENNINGER,
- Nolwenn PETON,
- Arnaud LUSSET,
- Anne-Sophie PICQUE,
- Marion BARROIS,
- Laëtitia CABECAS.

sont désignés pour statuer, le cas échéant, par ordonnance sur les cas prévus aux 1° à 5° et 7° de l'article R. 222-1 du code de justice administrative dans les dossiers dont ils sont rapporteurs.

Fait à Nancy, le 1er septembre 2026

Cour administrative d'appel de Nancy
La conseillère d'Etat, Présidente de la

Pascale ROUSSELLE

Copie en sera adressée à tous les magistrats de la cour administrative d'appel de Nancy